



Guide 2019 des prestations fournies par P&B

Pensions and Benefits USA (Pensions et prestations des USA)

Église du Nazaréen

17001 Prairie Star Parkway

Lenexa, KS 66220

Téléphone : (888) 888-4656 (Service d'interprétation

linguistique disponible)

Fax : (800) 334-0634

E-mail: pensions@nazarene.org





Des prestations d'assurance et de retraite pour les serviteurs de Dieu

Le service Pensions and Benefits USA (Pensions et prestations des USA aussi appelé « P&B ») propose plusieurs niveaux d'assurance-vie et d'assurance invalidité ainsi que des contributions pour compte retraite sans frais aux ministres du culte actifs et éligibles dont les églises cotisent au Fonds P&B. Ceci inclut les contributions aux comptes d'épargne retraite 403(b) des ministres éligibles fournies par P&B.

Vous trouverez dans ce livret des informations concernant ces prestations précieuses et gratuites ainsi que des explications sur les conditions d'éligibilité pour en bénéficier. Nous encourageons les pasteurs, les trésoriers d'église et/ou les membres du conseil à se familiariser avec ces renseignements afin de s'assurer que tous les ministres éligibles reçoivent effectivement ces prestations.

Don Walter
Directeur
Pensions and Benefits USA

QUE CONTIENT CE GUIDE ?

Prestations fournies par P&B	3
Plan d'assurance-vie des pasteurs.....	4
Invalidité à long terme de base.....	5
Plan d'épargne retraite nazaréen 403(b).....	6
Foire aux questions	9
Votre partenariat avec Fidelity	10
Connaissez votre chiffre.....	11

PRESTATIONS FOURNIES PAR P&B

Pensions and Benefits USA fournit les prestations suivantes gratuitement aux participants éligibles :

- Plan d'assurance-vie des pasteurs
- Invalidité à long terme de base
- Plan d'épargne retraite nazaréen 403(b)

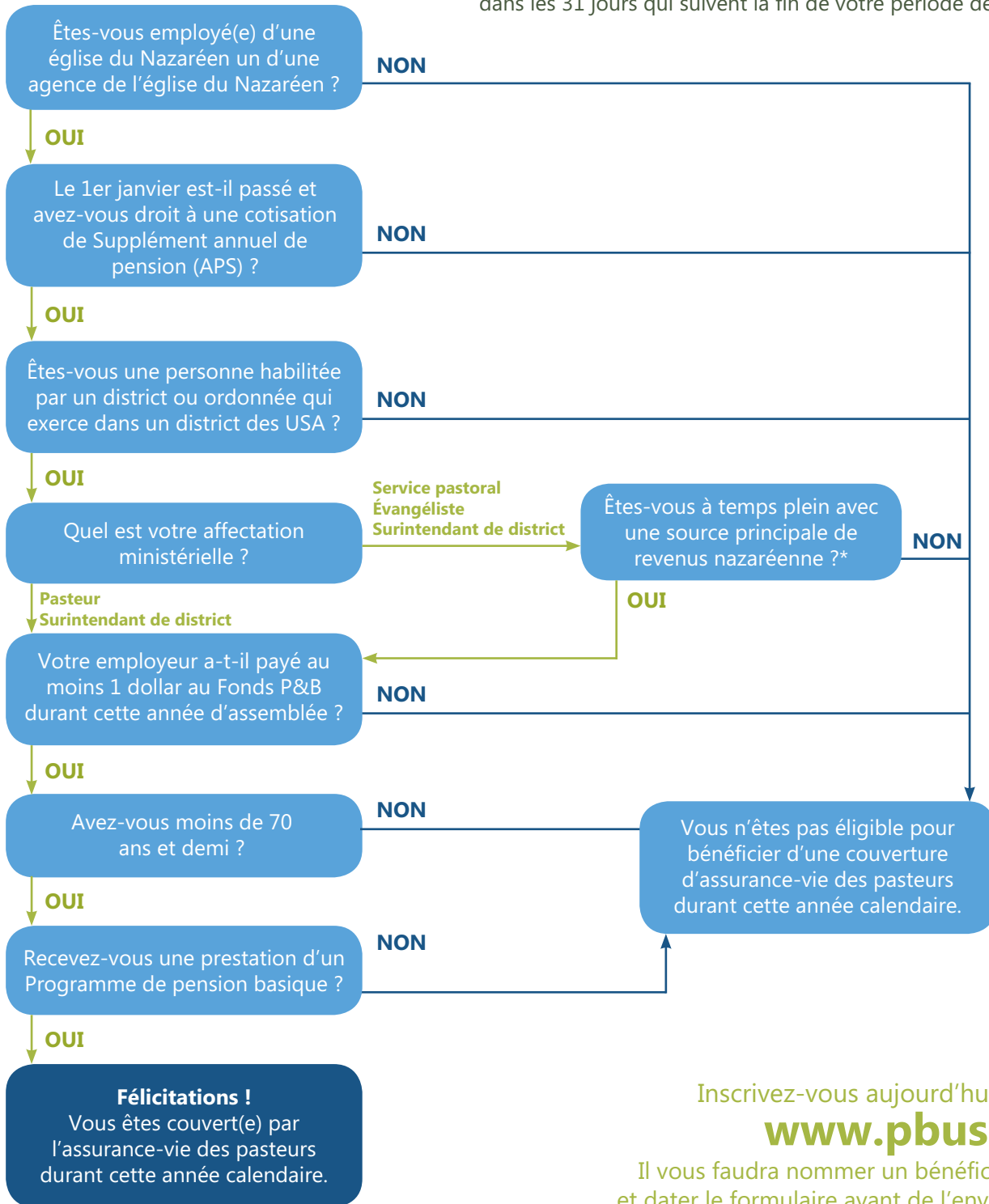


SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

PLAN D'ASSURANCE-VIE DES PASTEURS

Date d'entrée en vigueur de la police : 1er janvier 2009

Vous avez peut-être droit à une prestation qui vous donne accès à une assurance-vie de 15 000 dollars américains et de 1 000 dollars pour votre conjoint(e) sans frais à votre charge. Même si vous ne pouvez plus bénéficier de cette assurance, vous avez la possibilité d'acheter une police d'assurance-vie individuelle de conversion dans les 31 jours qui suivent la fin de votre période de couverture.



Inscrivez-vous aujourd'hui sur le site www.pbusa.org.

Il vous faudra nommer un bénéficiaire, signer et dater le formulaire avant de l'envoyer à P&B.

L'activité à plein temps est définie comme une activité d'au moins 30 heures par semaines pendant au moins 30 semaines durant chaque année calendaire dans les églises ou les bureaux de district nazaréens des districts des États-Unis qui versent leurs cotisations au Fonds Pensions & Benefits. La source principale de revenus est définie comme le fait de recevoir au minimum 50 % de ses revenus nets de l'année calendaire (selon la définition de l'organisation Church of the Nazarene INC.) en provenance d'églises du Nazaréen de districts des États-Unis qui paient leurs cotisations au Fonds Pensions & Benefits.

ASSURANCE INVALIDITÉ À LONG TERME DE BASE

Date d'entrée en vigueur de la police : 1er janvier 2009

**AUCUNE
inscription
requis**

**AUCUNE période
d'attente avant
d'être couvert(e)**

Si vous avez droit à l'assurance-vie des pasteurs, vous avez également droit à l'assurance invalidité à long terme de base. Cela signifie que vous pouvez recevoir une allocation mensuelle d'un maximum de 400 dollars américains au titre de cette assurance qui est fournie par les sommes versées au Fonds P&B.

Pour avoir droit à ces allocations, vous devez être en incapacité de travailler pendant trois mois consécutifs du fait d'une blessure ou d'une maladie professionnelle ou non professionnelle.

Tant que votre état d'invalidité persiste, le paiement des allocations d'invalidité à long terme continuera :

- Jusqu'au mois du calendrier durant lequel vous atteignez l'âge normal de la retraite, selon la définition amendée de 1983 de l'administration Social Security de l'âge normal de la retraite ou
- (Si votre invalidité débute à la date ou après la date de vos 60 ans) Jusqu'à l'expiration du nombre de mois d'invalidité comme indiqué dans le tableau suivant :

ÂGE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE D'INVALIDITÉ	MOIS D'INVALIDITÉ
60	60
61	48
62	42
63	36
64	30
65	24
66	21
67	18
68	15
69+	12

CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES IMPORTANTES DE CE PLAN

Maladies préexistantes :

Si une maladie a été diagnostiquée ou a donné lieu à des traitements médicaux dans les six mois qui précèdent immédiatement la date d'effet d'une couverture d'invalidité à long terme (la « période de droit de regard »), vous n'avez pas droit à ces allocations si :

- L'invalidité survient dans les 12 mois qui suivent l'entrée en vigueur de la couverture et
- Cette invalidité est causée par la même maladie qui a été diagnostiquée ou traitée médicalement durant la période de droit de regard.

Rééducation :

Notre but ultime est de vous aider à revenir à une situation d'emploi bénéfique. Nos consultants examinent chaque demande d'invalidité et déterminent si des services de rééducation Aetna seraient adaptés et efficaces. Après examen de votre demande, si nous estimons que vous seriez au bénéfice de nos services, nous vous contacterons. Durant votre participation active à un programme de rééducation approuvé par Aetna, Aetna paiera un supplément de 10 % à votre allocation mensuelle.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Aetna Life EssentialsSM :

L'assurance Aetna propose diverses ressources ainsi que des services d'information aux personnes qui bénéficient des plans d'assurance-vie et d'assurance invalidité de P&B USA. Pour en savoir plus, consultez : www.aetna.com/aetnalifeessentials/index.html.

COTISATIONS ANNUELLES AU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE NAZARÉEN 403(B)

Date d'entrée en vigueur de la police : 1er janvier 2009

À compter du 1er janvier 1996, l'Église du Nazaréen a modifié son principal programme de retraite pour en faire un programme de Cotisations définies (« Defined Contribution » en anglais ou « DC »). La même année, P&B a commencé à verser des cotisations de Suppléments annuels de pension (« Annual Pension Supplement » en anglais ou « APS ») aux ministres répondant à certains critères d'éligibilité. Les sommes sont versées sur des comptes individuels de plan d'épargne retraite nazaréen 403(b) gérés par Fidelity Investments.

SUIS-JE ÉLIGIBLE ?

J'AI AU MOINS UNE ANNÉE COMPLÈTE DE SERVICE ÉLIGIBLE AVANT LE 1ER JANVIER 1996 - D'OÙ VIENT MA PRESTATION ?

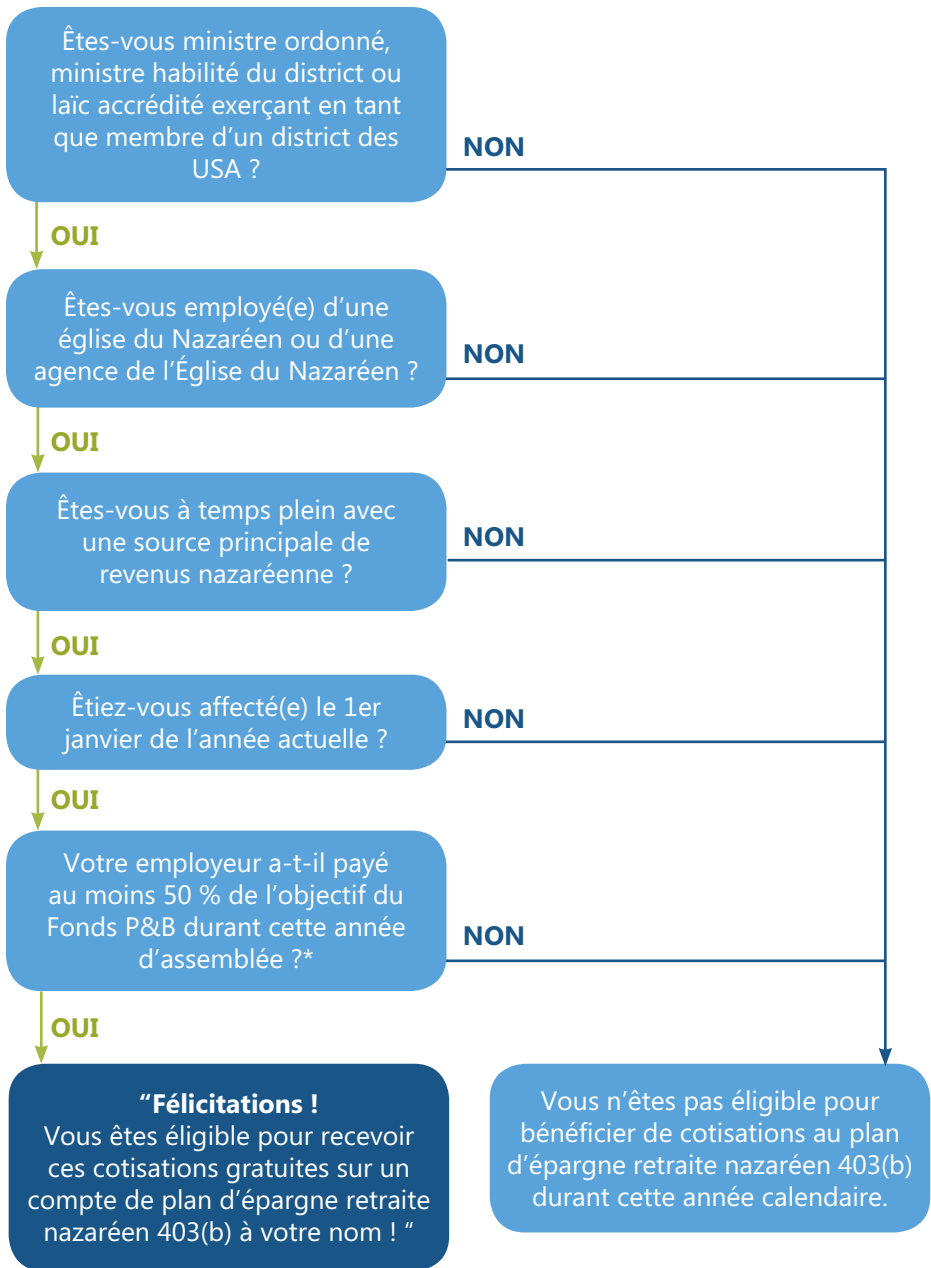
Il est considéré que ces ministres ont des droits acquis dans le programme de prestations définies (« Defined Benefit » en anglais ou « DB ») que l'on appelle désormais Programme de prestation unique définie (« Single Defined Benefit Plan » en anglais). Les droits acquis signifient simplement qu'au moment de la retraite, votre prestation sera calculée selon la formule du Programme de pension basique (« Basic Pension Plan » en anglais ou « BPP ») dans le cadre du Programme de prestation unique définie. Veuillez noter que les versements de retraite proviendront des programmes DB et DC. Au moment de la retraite, vos années de service (avant et après 1996) seront utilisées pour calculer une prestation en fonction de la portion BPP du Programme de prestation unique définie. Il s'agit du montant total de votre prestation normale de retraite. Cependant, les APS (parfois appelés « compensation ») que vous aurez reçus auront aussi été accumulés pour donner lieu à un certain niveau de « prestation » en fonction de votre âge et de votre date de retraite. Si la prestation payable des cotisations APS est inférieure au montant des droits acquis, la différence sera payée par la portion BPP du Programme de prestation unique définie. Le résultat final produit le même niveau de prestation, payé par deux sources.



Lors du calcul de la compensation, il est important de se souvenir que seule la valeur cumulée des APS de P&B est prise en compte. Les cotisations de l'employé(e), de l'employeur et les cotisations doublées ne sont jamais incluses dans le calcul de la compensation.


TOUTES MES ANNÉES DE SERVICES ONT EU LIEU APRÈS LE 1ER JANVIER 1996 - D'OÙ VIENT MA PRESTATION ?

Votre prestation proviendra uniquement du plan d'épargne retraite nazaréen 403(b). Toutes les sommes financées par P&B (APS), ainsi que toutes les sommes que vous avez cotisé par des retenues sur salaire et/ou des cotisations par suppléments de salaire/doublements de cotisations, seront disponibles sur votre compte individuel nazaréen 403(b) géré par Fidelity Investments.



Si vous travaillez activement au 1er janvier d'une année donnée et si vous répondez à tous les critères d'éligibilité, vos cotisations APS de base et de bonus seront versées durant cette année calendaire. Il est prévu que les doubléments de contributions seront traités durant le premier trimestre de l'année calendaire qui suit l'année calendaire pendant laquelle les dépôts à votre compte nazaréen 403(b) ont été réalisés.

*Si vous êtes un employeur nazaréen pour lequel aucun objectif n'a été fixé concernant le Fonds P&B et que vous êtes évangéliste à plein temps, ministre affecté à plein temps d'un district ou surintendant de district, vous recevrez une cotisation APS de base de 1 000 dollars. Vous serez automatiquement inscrit si vous répondez à ces critères.



LE RÔLE DE VOTRE ÉGLISE

1. Cotiser au Fonds P&B
2. S'assurer qu'elle est employeur participant selon les dispositions du plan

Remplissez le Formulaire d'accord de participation dès aujourd'hui sur le site www.pbusa.org









L'IMPORTANCE DU SOUTIEN AU FONDS P&B

Les cotisations de Suppléments annuels de pension (APS) sont des dépôts sur les comptes de plan d'épargne retraite nazaréens 403(b) des ministres nazaréens à plein temps, des surintendants de district et des évangélistes éligibles. Les autres anciens et diacres ordonnés, les ministres habilités par le district et les personnes accréditées par le district qui répondent aux critères d'activité à plein temps et de source principale de revenus peuvent potentiellement avoir droit à des cotisations APS. L'éligibilité débute le 1er janvier qui suit le début du service actif à plein temps et se poursuit à chaque 1er janvier suivant jusqu'à ce que le participant ne corresponde plus aux critères d'éligibilité.

SUPPLÉMENT ANNUEL DE PENSION ET ASSURANCE FOURNIE PAR P&B

COTISATION ANNUELLE DE L'ÉGLISE AU FONDS P&B	ASSURANCE-VIE	ASSURANCE INVALIDITÉ	BASE APS	BONUS APS	DOUBLEMENT 403(B)
0 \$ pour l'objectif du Fonds P&B	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
1 \$ à 49% de l'objectif du Fonds P&B	15,000 \$	400 \$/mois	0 \$	0 \$	0 \$
50 à 99% de l'objectif du Fonds P&B	15,000 \$	400 \$/mois	200 \$	0 \$	0 \$
100% de l'objectif du Fonds P&B	15,000 \$	400 \$/mois	200 \$	10% du Fonds P&B payé	0 \$
100% de l'objectif du Fonds P&B et de l'objectif du Fonds d'éducation	15,000 \$	400 \$/mois	200 \$	10% du Fonds P&B payé	doublément de 50% des cotisations 403(b) jusqu'à 250 \$

POUR CEUX QUI COTISENT AU MOINS 50%...

LA CONTRIBUTION DE VOTRE ÉGLISE	NOMBRE D'AIDES DISPONIBLES POUR VOTRE ÉGLISE	MONTANT TOTAL DES SOMMES APS DE BASE DISPONIBLES POUR VOTRE ÉGLISE
1-1,500 \$		200 \$
1,501-3,000 \$		400 \$
3,001-5,000 \$		600 \$
5,001-10,000 \$		800 \$
10,001-15,000 \$		1,000 \$
15,001-20,000 \$		1,600 \$
20,001-25,000 \$		1,200 \$
25,001 \$ +		3,000 \$

Comme vous pouvez le constater, le fait de donner ou non au Fonds P&B peut avoir un impact financier direct sur les pasteurs. Nous encourageons chaque église du Nazaréen des États-Unis à soutenir leur pasteur ainsi que les autres ministères en cotisant au Fonds P&B.

Foire aux questions

Quelles sont les personnes en mesure de recevoir une cotisation APS ?

Les surintendants de district et les pasteurs senior qui sont habilités par le district ou ordonnés sont éligibles du fait du rôle auquel ils sont affectés. Les autres anciens et diacres ordonnés, ministres habilités par le district et laïcs accrédités par le district qui correspondent aux critères d'activité à plein temps et de source principale de revenus recevront également une cotisation APS. Les affectations ministérielles qui peuvent potentiellement être prises en compte sont DS, PAS, DA, DIA, PSV, EVT, EVR, EVC, SER, SEC, MUS et CED. Des co-pasteurs seraient tous deux éligibles.

A quel moment les cotisations de base et les cotisations aps de bonus auront-elles lieu ?

Puisque ces contributions sont fondées sur les montants versés par les églises au Fonds P&B, les cotisations APS ont lieu seulement après la clôture de l'année fiscale pour laquelle ces contributions sont payables. Généralement, ceci a lieu au moins 90 jours après la fin de l'année fiscale de votre district. Les cotisations APS sont soumises à une vérification d'éligibilité par le bureau du district.

Qui n'a pas accès aux cotisations APS ?

Dans le cas où l'église d'un pasteur ou d'une personne salariée ne cotise pas au fonds p&b des usa, aucune cotisation ne peut être créditée en faveur du pasteur ou de la personne salariée dans le cadre de ce plan. Ce critère ne concerne ni les évangélistes, ni les participants qui ont une affectation de district.

Toute année pendant laquelle un participant reçoit déjà une prestation de la portion de pension basique du programme de prestation unique définie nazaréen ne peut pas bénéficier d'une cotisation de ce plan.

Un participant qui reçoit déjà une prestation de la pension basique ne peut pas recevoir un doublement de cotisation de l'employeur d'un plan de pension d'une institution de l'église.

Je ne suis pas citoyen des Etats-Unis ; suis-je éligible pour ces prestations si tous les autres critères sont réunis ?

Afin d'être éligible, vous devez être titulaire d'une carte de résident permanent (carte verte) ou d'un visa de travail R-1 en conformité avec l'administration U.S. Citizenship and Immigration Services. Consultez le site <https://www.uscis.gov> pour plus de renseignements et pour obtenir les documents requis.

Puis-je demander à p&b d'envoyer les doublements de cotisations 403(b) à un autre programme de retraite géré par mon église locale ?

Non. Toutes les cotisations P&B de base, de bonus et de doublement doivent être déposées sur votre compte de plan d'épargne retraite nazaréen 403(b) géré par Fidelity Investments.

Quelles autres affectations pourraient donner droit à une cotisation ?

Un ministre intérimaire à plein temps qui est habilité par un district ou ordonné peut recevoir une cotisation APS lorsque ce ministère est sa source principale de revenus.

Existe-t-il d'autres règles pour les évangélistes ?

Pour les évangélistes, la définition de l'activité à plein temps et de la source principale de revenus consiste à la célébration de cultes pendant au moins 30 dimanches ou 26 réunions de réveil (selon la définition du Conseil général de l'Église du Nazaréen) par année calendaire dans des églises du Nazaréen des districts des États-Unis qui cotisent aux Fonds P&B des États-Unis. Les cultes qui n'ont pas lieu dans des églises du Nazaréen locales doivent être affiliés à l'Église du Nazaréen. Un évangéliste doit répondre à l'un ou l'autre de ces critères qui ne peuvent pas être utilisés conjointement pour recevoir une cotisation APS.

Mes doublements de cotisations 403(b) seront-ils utilisés comme compensation de la prestation de mon programme de pension basique (bpp) tout comme le sont les cotisations de base/de bonus ? (je suis participant(e) avec des droits acquis.)

Non.

VOTRE PARTENARIAT AVEC FIDELITY

P&B et Fidelity Investments sont partenaires pour vous aider à tirer le meilleur parti de votre situation financière. Fidelity peut vous aider à prendre en considération les facteurs suivants...



La façon dont Social Security pourra être un complément de vos autres économies



L'impact mensuel et à long terme de la demande de pension Social Security en fonction de l'âge



À quel moment vous prévoyez d'arrêter de travailler

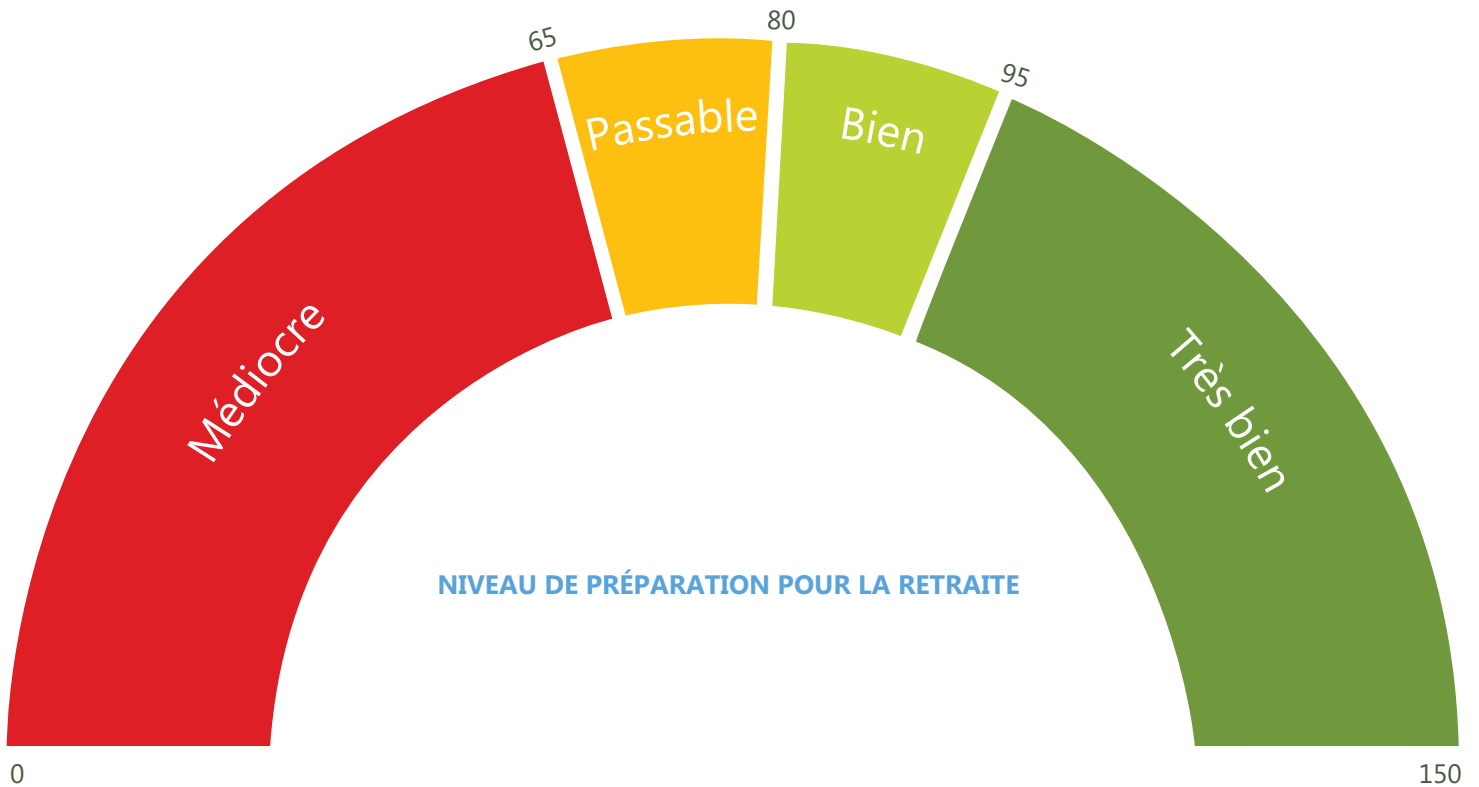
VOUS N'ÊTES PAS SEUL(ES) POUR AGIR

Appelez Fidelity au
1-866-NAZARENE



CONNAISSEZ VOTRE CHIFFRE







Le nouvel outil de Niveau de préparation pour la retraite (« RPM » en anglais) de Fidelity situe 55 % des Américains en zone jaune ou rouge. Ceux-ci risquent de ne pas pouvoir couvrir entièrement des dépenses essentielles estimées telles que l'hébergement, l'assurance maladie et l'alimentation durant leur retraite. La bonne nouvelle, c'est que ces actions peuvent contribuer à améliorer leur niveau de préparation et placer la plupart des personnes en zone verte.



Niveau de préparation global

- Médiocre | Score de <65%
- Passable | Score de 65-80%
- Bien | Score de 80-95%
- Très bien | Score de >95%

Accélérateurs

-  Augmenter l'épargne
-  Réajuster la diversification des avoirs
-  Retarder le départ à la retraite
-  Reprendre un travail à temps partiel pendant la retraite
-  Réaffecter une partie de l'épargne en rente viagère
-  Rembourser son emprunt immobilier

ALORS, QU'EST-CE QUI VOUS FREINE ?

P&B ouvre le compte
P&B sélectionne des investissements
par défaut
P&B verse la cotisation initiale

Le plus dur est fait ! Tout ce que vous avez à faire, c'est de verser la cotisation personnelle minimale requise et nous nous assurerons que vous recevrez vos prestations. Notre rôle est de VOUS aider. Aidez-vous vous-même et investissez aujourd'hui pour votre avenir.

Pensions and Benefits USA (Pensions et prestations des USA)

Église du Nazaréen

17001 Prairie Star Parkway

Lenexa, KS 66220

Téléphone : (888) 888-4656 (Service d'interprétation
linguistique disponible)

Fax : (800) 334-0634

E-mail : pensions@nazarene.org



Les prestations décrites ne sont pas des garanties de prestations présentes ou futures. S'il existe une quelconque contradiction entre le présent guide et les documents officiels du plan, les documents officiels s'appliqueront.